

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS ASSOCIES RENTREE 2026/2027

I – IDENTIFICATION DE L'EMPLOI

N° de l'emploi : 1364

Nature : PAST

Section CNU :86

Quotité : 50%

Date de prise de fonction : 01/09/26

Composante : Département pharmacie - Faculté de santé

Profil

II – DESCRIPTIF DE L'EMPLOI A POURVOIR

1. Pédagogie

a. Description du Département et de sa politique

Le département Pharmacie de la faculté de santé d'Angers regroupe les enseignements correspondant aux 6 sections CNU des disciplines pharmaceutiques universitaires et hospitalo-universitaires (80, 81, 82, 85, 86, 87). Le département comprend 52 enseignants-chercheurs, dont 7 enseignants associés (PAST et MAST), 11 enseignants hospitalo-universitaires, 1 assistant hospitalo-universitaires, 2 ATER, 1 ECER et des enseignants du second degré affectés dans le supérieur.

L'offre de formation comprend aussi des masters spécialisés tels que Valorisation de la recherche officinale, Nanomedicines and Pharmaceutical R&D (NanoPharma), Principes actifs d'origine naturelle(P2AON) et Sciences Pharmaceutiques et Pharmacotechnie hospitalière (SPPH) ainsi que le DEUST Technicien Préparateur en Pharmacie en partenariat avec des CFA.

La politique du département est la formation pluridisciplinaire en Pharmacie au travers des filières de spécialisation (officine, internat, industrie, recherche) et en lien avec les autres professions de santé au sein de la Faculté de santé (département de médecine, maïeutique, sciences infirmières et sciences de la réadaptation).

- effectifs étudiants par mention :

	2024-2025	2025-2026
DFGSP2	89	91
DFGSP3	80	83
DFASP1	83	79
DFASP2	101	84
3 ^{ème} cycle court	47	74

DES Pharmacie hospitalière et DES biologie médicale	44	73
Master 1	32	3
Master 2	31	27
DEUST 1	165	164
DEUST 2	144	145

Effectifs et répartition BIATSS : 31

- Equipe de scolarité : 7 personnes dont la responsable
- Laboratoires pédagogiques : 12 personnels
- Laboratoires recherche : 3
- Jardin botanique : 2
- Administratif : 2
- Audiovisuel : 1
- Accueil : 2
- Service technique : 1

b. Besoins pédagogiques

Les enseignements à pourvoir, ainsi que les niveaux et volumes horaires sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Niveaux concernés	Enseignements à pourvoir ou développer	Intitulés	Volume horaire annuel en équivalent ED
DFGSP 1	Pharmacie clinique	Sources documentaires en pharmacie clinique	6 heures
DFGSP 2	Pharmacie clinique	Méthodologie des activités de Pharmacie clinique (conciliation médicamenteuse, bilan de médication, interventions pharmaceutiques)	5 heures
DFASP 1	Pharmacie clinique	Méthodologie des activités de Pharmacie clinique (entretiens pharmaceutiques ciblés, plans pharmaceutiques personnalisés)	6 heures
DFASP 1	Pharmacie clinique	Psychopharmacologie	6 heures
DFASP 2	Pharmacie clinique (filiale internat)	Adaptation et renouvellement des prescriptions par le pharmacien hospitalier	3 heures
DFASP 2	Préparation à la prise de fonction hospitalière	Suivi biologique et thérapeutique	1 heure
DFASP 2	Éducation thérapeutique du patient (filiale internat)	Prise en charge éducative du patient : animation dans des programmes d'ETP en individuel ou dans des ateliers collectifs	20 heures

Formation continue	DIU de Pharmacie clinique Angers-Nantes	Psychopharmacologie	3 heures
	DIU de Pharmacie clinique Angers-Nantes	Parcours d'accompagnement pharmaceutique du patient et lien ville-hôpital	3 heures
	EPU	Psychopharmacologie appliquée à la pratique officinale	3 heures
DEUST-préparateur	Pharmacologie	Module psychiatrie	20 heures
	Pharmacologie	Module neurologie	20 heures

c. Compétences pédagogiques recherchées

Le candidat devra enseigner et développer des enseignements de pharmacie clinique en formation initiale et en formation continue. Le diplôme de Docteur en pharmacie est donc requis ainsi qu'une expérience professionnelle dans le domaine de la pharmacie clinique. Un diplôme de spécialisation (par ex DU ou DIU) dans ce dernier domaine sera apprécié. Une formation diplômante en ETP est également souhaitée. La maîtrise de techniques pédagogiques innovantes serait un plus. De plus, l'expérience dans l'encadrement des étudiants pour leur mémoire, thèse, stage ou projet est souhaitée.

d. Implications attendues

- Responsabilités collectives : de formation, de modules
- Rayonnement : participation portes ouvertes, liaisons avec les lycées, salons, formations, participation aux instances de pharmacie clinique (ex : Société française de pharmacie clinique)

e. Contacts

Département d'enseignement : Pharmacie

Lieu d'exercice : **Faculté de Santé département Pharmacie**

Équipe pédagogique : Pharmacie clinique

Nom du Chef du département : Sébastien Faure

Téléphone du Chef du département : 02 41 22 66 04

Email Chef du département : sebastien.faure@univ-angers.fr

Adresse du site web : <http://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/ufr-sante.html>

2. Recherche

a. Le laboratoire et son environnement

Discipline pour le PAST : Pharmacie clinique et soins primaires

Laboratoire : POPS | Préventions, organisations et parcours en soins primaires

L'objectif central de ce laboratoire est de produire et de diffuser des connaissances robustes et utiles sur les enjeux de prévention, d'organisation et de parcours en soins

primaires. Sa démarche s'appuie sur les concepts et modèles fondamentaux des soins de premier recours, parmi lesquels :

- l'approche biopsychosociale ;
- les soins centrés sur le patient et sur ses objectifs ;
- la prise de décision partagée ;
- la territorialisation et la co-construction locale de la santé ;
- l'efficacité et objectif quintuple des systèmes de santé ;
- ainsi que la résilience des systèmes de santé.

Localisation : Unité de recherche POPS | Faculté de Santé | Département de Médecine générale | 28, rue Roger-Amsler | 49045 ANGERS cedex 01

Effectifs recherche du laboratoire : 31 personnes

b. L'activité de recherche du laboratoire

L'axe 1 «Préventions» est relatif aux actions ou démarches de prévention en santé menées ou envisagées dans le cadre des Soins primaires, en considérant :

La santé dans ses dimensions physique, mentale, psycho-, socio-, comportementale,

La prévention à l'échelle individuelle et/ou collective,

Les différentes dimensions de la prévention en santé

L'axe 2 « organisation et parcours de soins » interroge le recours aux différents acteurs et ressources en soins primaires, leur pertinence et efficacité, l'évolution des rôles et missions professionnels, les nouveaux modes d'exercice en équipe, le niveau de structuration territoriale des soins primaires et leur articulation avec les autres secteurs du système de santé, dans une perspective de coordination des soins autour des personnes et d'intégration des parcours y compris des actions favorables à la santé.

Les travaux de recherche développés abordent l'une et/ou l'autre de ces deux perspectives :

- Celle du système de santé et des organisations (professionnelles / territoriales/citoyennes, etc), domaine de la recherche sur les services de santé.
- Celle des usagers / patients / populations et de leurs parcours (de vie / de santé / de soins), dans une approche plus épidémiologique ou clinique.

c. Positionnement recherche de l'EC recruté

Il est attendu que l'enseignant(e) puisse apporter ses compétences au sein du laboratoire POPS, dans le domaine en lien avec la pharmacie clinique et les soins primaires. Les compétences attendues portent sur la méthodologie de la recherche clinique (épidémiologie, biostatistiques) et sur l'évaluation d'interventions visant à améliorer la prise en charge médicamenteuse et la coordination des parcours de soins.

L'enseignant(e) participera à l'encadrement de mémoires, à la direction ou codirection de thèses d'exercice. Il/elle pourra contribuer aux projets de recherche du laboratoire, en particulier ceux portant sur les parcours de soins et la coordination interprofessionnelle (notamment les projets de recherche en lien avec PARTAGE GHT 49), mais également ceux en lien avec la santé mentale. Cette participation pourra inclure la contribution aux protocoles, aux analyses, à la rédaction scientifique et au montage de projets.

L'enseignant(e) pourra participer à la diffusion et à la valorisation des travaux par des publications, communications scientifiques et actions de formations, de journées d'échanges.

a. Contacts

Directeur adjoint : Sébastien Faure

Téléphone : 02 41 22 66 04

Email : sebastien.faure@univ-angers.fr

III - ARGUMENTAIRE GÉNÉRAL :

1. Qualitatif

Les disciplines de pharmacie clinique et d'éducation thérapeutique du patient (ETP) sont essentielles dans la formation du pharmacien. Leur développement à Angers repose sur une équipe restreinte dont la charge d'enseignement et les responsabilités collectives sont déjà élevées (323 h/an pour 2 postes HU). Par ailleurs, un PAST dont le contrat arrive à échéance en août 2026, réalisait des heures dans la discipline de pharmacie clinique.

Le poste demandé répond à plusieurs besoins majeurs :

- Reprendre et sécuriser les enseignements actuellement assurés par le PAST en place, dont le contrat s'achève, ainsi que les heures d'un vacataire afin de garantir la continuité pédagogique et d'éviter la perte d'heures essentielles en pharmacie clinique et en DEUST préparateur en pharmacie pour les modules en psychiatrie et neurologie.
- Développer et stabiliser les enseignements de pharmacie clinique et d'ETP, en cohérence avec les exigences réglementaires (40 h d'ETP pour les internes, décret 2023 sur l'adaptation/renouvellement des prescriptions) et l'approche par compétences.
- Renforcer l'équipe pédagogique avec un professionnel expérimenté permettant d'ancrer les enseignements dans la pratique réelle, d'améliorer l'encadrement des étudiants (stages, mémoires, thèses) et de soutenir les pédagogies actives indispensables à la formation en pharmacie clinique.
- Contribuer au développement de la formation continue (DIU, EPU), élément important du rayonnement et de l'attractivité de la Faculté de Santé.

L'adossement au laboratoire POPS garantit une cohérence entre enseignement, activité clinique et recherche, notamment dans les domaines des parcours de soins, de la coordination interprofessionnelle et de la santé mentale.

2. Quantitatif

a. Des enseignements disciplinaires

Deux MCU-PH assurent actuellement 323 heures d'enseignement ce qui traduit une surcharge structurelle importante. À ces heures s'ajoutent les heures effectuées par un PAST, ainsi que 46 heures assurées par un vacataire, portant le volume total d'enseignement disciplinaire à 389 heures annuelles.

Le recrutement du PAST permettra de reprendre l'intégralité des 46 heures actuellement confiées aux vacataires, ainsi que les heures réalisées par le PAST actuel, soit 66 heures au total qui seront internalisées. Malgré cette reprise, certains enseignements de pharmacie clinique restent difficilement couverts au regard des effectifs disponibles.

Par ailleurs, des étudiants (filière internat) ne bénéficient pas aujourd'hui des 40 heures réglementaires d'éducation thérapeutique du patient, pourtant indispensables à l'exercice

professionnel. Le manque de ressources pérennes empêche donc la mise en conformité de l'offre de formation avec cette obligation réglementaire.

Dans ce contexte, le recrutement d'un PAST est indispensable pour renforcer le taux d'encadrement interne, réduire le recours aux heures complémentaires et aux vacations, sécuriser la continuité des enseignements et garantir l'offre complète d'enseignements de pharmacie clinique et d'ETP.

b. Des enseignements non disciplinaires

Les enseignements non disciplinaires (culture générale, langues, informatique) sont assurés par d'autres équipes de la Faculté de Santé. Le poste de PAST n'interviendra pas directement sur ces enseignements, mais il contribuera indirectement au développement des compétences transversales nécessaires à la formation des étudiants, notamment en matière de communication avec le patient, de posture éducative, de travail en équipe interprofessionnelle et d'utilisation d'outils numériques professionnels liés à la coordination des parcours de soins.

c. En recherche

Le poste s'inscrit dans l'adossé au laboratoire POPS, dont certaines thématiques présentent des articulations possibles avec la pharmacie clinique et l'ETP. L'enseignant pourra apporter un soutien aux activités de recherche de la discipline, participera aux projets en cours, notamment ceux liés aux parcours et à la santé mentale (par exemple l'expérimentation PARTAGE GHT49), et contribuera à l'encadrement des mémoires et thèses d'exercice, sans que le poste ait une vocation principalement tournée vers la recherche.

d. En matière de charges administratives, pédagogiques, collectives

Les charges administratives, pédagogiques et collectives reposent aujourd'hui sur un nombre limité d'enseignants titulaires, qui cumulent la majorité des responsabilités du département. Cette concentration des missions crée une surcharge durable pour l'équipe. Le recrutement d'un PAST permettra d'alléger cette charge et de mieux répartir les missions au sein de la discipline.